



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

système de santé

Question au Gouvernement n° 694

Texte de la question

SYSTÈME DE SANTÉ

M. le président. La parole est à Mme Jennifer De Temmerman, pour le groupe La République en marche.

Mme Jennifer De Temmerman. Ma question s'adresse à Mme la ministre des solidarités et de la santé. J'y associe ma collègue Anne-Laure Cattelot, députée du Nord.

Madame la ministre, en ce moment, les magnifiques paysages de ma circonscription sont à l'honneur au cinéma : du vert à perte de vue, une image bucolique de la Flandre, un symbole de la ruralité.

Depuis 2012, le centre hospitalier d'Hazebrouck demande l'autorisation d'implanter un équipement d'imagerie par résonance magnétique – IRM.

M. Jean-Charles Taugourdeau. Cela concerne votre circonscription, ce n'est pas une question au Gouvernement !

Mme Jennifer De Temmerman. Depuis bientôt six ans, les équipes se heurtent à des refus répétés. Cette année, quatre implantations devraient être autorisées dans le Nord, toutes dans la métropole lilloise. Les médecins orientent leurs patients vers celle-ci ; les meilleurs spécialistes s'y regroupent et nos hôpitaux ruraux peinent à recruter ;...

Un député du groupe LR . Eh oui !

Mme Jennifer De Temmerman. ...les métropolitains sont surchargés et les temps d'attente s'allongent. C'est un cercle vicieux. Alors que l'on préconise l'utilisation de l'IRM chez les patients les plus fragiles, comme les femmes enceintes et les enfants, les équipes d'Hazebrouck sont obligées de continuer à utiliser de vieilles pratiques.

Madame la ministre, comment peut-on décider du bien-fondé d'une implantation en traçant un arc de cercle sur un plan depuis un bureau métropolitain ?

Plusieurs députés du groupe LR . Oh là là !

Mme Jennifer De Temmerman. C'est oublier la réalité des territoires, la réalité des mobilités.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LR, parmi les députés non inscrits et sur plusieurs bancs du groupe UAI.*)

Pour nos territoires ruraux, le développement des maisons médicales et la densification sont essentiels et doivent s'inscrire dans un projet global.

Nous sommes tous convaincus de l'importance de la lutte contre la désertification médicale et contre la fracture territoriale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.*)

M. Ugo Bernalicis. Très bien !

Mme Jennifer De Temmerman. Mardi 13 février, vous avez lancé, avec le Premier ministre, la stratégie de transformation du système de santé. Des chantiers, organisés autour de cinq grands axes, ont débuté vendredi dernier. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Le cinquième axe consiste, car vous avez conscience du problème, à repenser l'organisation territoriale de l'accès aux soins.

Madame la ministre, comment pouvons-nous, tous ensemble, réfléchir à la place et au fonctionnement des instances territoriales autour de véritables projets de santé. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. Jean Lassalle. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Vous avez raison, madame la députée, aujourd'hui, les besoins des Français en matière de santé ne sont plus satisfaits.

Plusieurs députés du groupe LR . Ah !

Mme Agnès Buzyn, ministre. J'ai donc lancé une stratégie de transformation du système. Ce n'est pas une énième réforme de l'hôpital ; elle va bien plus loin. Elle vise à satisfaire les besoins des territoires ; elle se veut une transformation de l'ensemble de notre système de santé ; elle est globale, cohérente et méthodique.

Nous souhaitons, par exemple, passer d'un financement qui ne pousse pas à la coopération et qui valorise la quantité par rapport à la qualité et à la pertinence, à un système tourné vers le parcours de soins du malade, vers le financement de la prévention, vers la coordination des acteurs et des secteurs, vers la qualité des soins et vers la pertinence des actes.

Notre objectif n'est pas de faire des économies,...

Mme Caroline Fiat. Ah bon ?

Mme Agnès Buzyn, ministremais de voir comment, avec le même montant de dépenses, améliorer la qualité de vie des Français et leur accès à des soins de qualité.

M. Fabien Di Filippo. Il faut agir sur la démographie médicale !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Cette stratégie sera déclinée en cinq chantiers que j'ai annoncés vendredi dernier.

Le premier concerne la qualité des soins et la pertinence des actes.

M. Fabien Di Filippo. Ça ne veut rien dire !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Le deuxième est celui de la régulation du système de santé et de son financement. Le troisième est la transformation numérique. Le quatrième est l'indispensable réflexion sur les

ressources humaines et sur la formation des professionnels.

Mme Caroline Fiat. Et combien allez-vous y consacrer ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. Enfin – j'y viens pour répondre spécifiquement à votre question –, nous devons repenser les territoires.

M. Pierre Cordier. Affichage !

Mme Marie-Christine Dalloz. Communication !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Il faudra continuer de structurer les soins de ville, en lien avec l'hôpital et le secteur médico-social.

M. Charles de la Verpillière. C'est du blabla !

Mme Agnès Buzyn, ministre. L'exercice isolé doit devenir une exception. Les territoires doivent être décloisonnés. Il faut envisager une gradation des soins. C'est le cinquième chantier que nous avons lancé.

Pour porter cette stratégie ambitieuse, j'ai demandé à des experts (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*)...

Mme Caroline Fiat. Ah, des experts !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...de consulter largement. Ils me rendront leurs conclusions fin mai, de sorte que les premières mesures soient inscrites dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Fabien Di Filippo. Ça fait un an !

Données clés

Auteur : [Mme Jennifer De Temmerman](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 694

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mars 2018](#)